



Brèves nouvelles de l'ECCO – juillet 2016

(traduction David Aguilera Cuco, délégué à l'ECCO)

Chers collègues,

L'ECCO reprend son souffle après une période très agitée. Cependant, nous aimerions vous résumer, ce que pourquoi nous avons été sur le pont ces derniers mois.

Pour ceux d'entre vous qui suivent la vie et les objectifs de notre organisation, les thèmes principaux ont été explicités dans notre plan stratégique publié récemment, et que l'on peut trouver en ligne. Le conseil d'administration (comité) apprend à travailler efficacement au travers de réunions en visioconférences sur Internet. Cette année, nous nous sommes déjà rencontrés six fois lors de sessions en ligne qui font toutes l'objet de comptes rendus.

Les réunions « physiques » du comité sont cependant les plus importantes au cours desquelles nous profitons de l'occasion pour rencontrer des représentants locaux et aussi passer du temps ensemble en dehors des salles de réunion lorsque les discussions se poursuivent jusque tard dans la nuit ! La dernière réunion du comité a eu lieu juste avant la réunion des présidents, qui a eu lieu le 6 juin et de la 25^e assemblée générale le 5 juin à Berlin. Le rapport est consultable sur notre Site web fraîchement révisé. Le comité s'est réuni (pas pour la première fois) dans l'atelier particulièrement inspirant de la sculptrice allemande Marguerite Blume Cárdenas. Ce fut un plaisir de voir ses œuvres et leur cadre de vie privé, lorsque nous levions les yeux de nos écrans d'ordinateur. Nous devons à la fois nous concentrer sur l'ordre du jour, comprenant les « rituels et charges administratives habituelles », mais cette fois avec les thèmes de la prochaine assemblée générale, la réunion des présidents et la réunion du comité de pilotage de la culture du patrimoine et du paysage (CDCPP, émanant du Conseil de l'Europe) immédiatement consécutive, à Strasbourg la semaine suivante.

Le premier jour de réunion du comité, le président de la VDR, Jan Raue, est venu nous accueillir à Berlin et discuter des préparatifs de la célébration de nos anniversaires respectifs ainsi que de l'assemblée générale et de la conférence des présidents, généreusement accueillies par le VDR. Le comité a également eu la visite d'un état hors de l'Union européenne : la Turquie. Un jeune collègue Vildan Yarlugas avait sollicité à l'avance une rencontre avec l'ECCO afin de rechercher son soutien pour l'initiative turque d'établir la définition de la profession et l'accréditation des professionnels dans le domaine. Vildan Yarlugas a invité l'ECCO et ses représentants à participer à leur conférence sur ces questions en fin d'année 2016. Ils aimeraient produire à cette occasion une déclaration avec tous les intervenants pour établir et promouvoir la qualité de la restauration. Malheureusement, il n'y a pas d'organisation de conservateurs-restaurateurs en Turquie avec lesquels nous puissions établir des liens formels.

Lors de l'assemblée générale, notre présidente Susan Corr a proposé que l'assemblée prépare la *Déclaration de Berlin* ([texte en lien](#)), qui pourrait être acceptée et signée par tous les professionnels participant aux réunions pour ensuite être présentés à Strasbourg. La présidente a également répété certains des développements clés au sein de l'ECCO au cours des 25 dernières années de son existence, afin de clarifier les principaux objectifs que l'ECCO efforce de suivre. L'un des principaux thèmes est la coopération sous la forme de conventions de partenariat (*Memorandum of Understanding*) avec les « autres acteurs » du domaine de la préservation du patrimoine culturel en Europe, en particulier les organismes européens influents dans la distribution de l'information et pour soutenir la création de législation au niveau de l'Union européenne. Actuellement, l'ECCO a établi une de ces conventions avec l'ICCROM, et travaille à un autre accord avec l'ICOMOS mais qui n'est encore signé. Nous avons aussi un nouveau contact avec M^{me} Jelka Pirkovic de HEREIN - <http://www.herein-system.eu/fr>.

De plus l'ECCO a désormais le statut d'observateur auprès du Conseil de l'Europe, et la participation à la réunion plénière du CDCPP offre à l'ECCO la possibilité de se joindre à des groupes de travail du CDCPP en qualité d'observateur et de faire des interventions au sujet du patrimoine culturel, ses valeurs et les façons de les promouvoir, les préserver et les défendre. Mais l'activité de l'ECCO n'est pas seulement tournée vers le monde extérieur. Nous savons que le principal potentiel est caché chez nos membres – les organisations nationales – et que nous devons tous œuvrer à la reconnaissance mutuelle des professionnels en travaillant dans le cadre des initiatives de l'Union européenne telles que le Cadre commun de formation (CCF/CTF) dont les implications doivent être encore explorées. Le travail de l'ECCO sur les compétences professionnelles correspond précisément aux exigences de ce cadre et nous devons voir comment nous pouvons l'appliquer au cadre de formation commun.

La question de la reconnaissance mutuelle entre nos membres – professionnels individuels, lors de leur déplacement d'un pays à l'intérieur de l'Europe – est influencée par l'esprit de la directive sur la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles EN 2005/36. L'idée est que – indépendamment des lois qui régissent l'accès au marché professionnel dans chaque pays et qui sont soumises aux termes de la directive – les conservateurs-restaurateurs, ayant la possibilité de passer d'un pays à l'autre au sein de l'Europe et qui sont déjà membre de l'organisme professionnel lui-même membre de l'ECCO dans leur pays d'origine, devraient automatiquement être reconnus comme membres à part entière dans l'organisation nationale du pays où ils ou elles se déplacent. Considérant que tous les membres de l'ECCO reconnaissent les mêmes exigences de « compétence pour l'accès à la profession », il devrait être facile de faire ou d'unifier, en quelque sorte, cette reconnaissance mutuelle pour les membres individuels d'une organisation appartenant à l'ECCO. Si toutes les organisations professionnelles suivaient déjà ces principes « d'équivalence » dans leurs critères d'adhésion, cela pourrait plus tard contribuer à unifier les lois relatives à la reconnaissance des professionnels mobiles à l'intérieur de l'Union européenne. Ayant ces idées en tête, l'assemblée générale a voté sur la proposition de suspendre le formulaire de demande normalement donné à tout nouveau postulant pour devenir membre de l'ECCO en attendant que tous les membres l'aient examiné et en aient éventuellement reconsidéré leurs propres statuts à la lumière des exigences détaillées du formulaire et de préparer des suggestions de révision ou autre. Cela devrait être fait début septembre.

Quelques explications ont également été données sur le possible travail à venir sur les Lignes directrices de l'ECCO Leur mise à jour et/ou leur reformulation pourrait se faire à la lumière des valeurs communes des professions libérales, mais aussi refléter l'élaboration et le langage du document sur les compétences, en ce qu'ils définissent les résultats avérés de l'enseignement.

Une brève mise à jour a été faite sur les normes CEN qui vont sortir bientôt. Par exemple, le processus de conservation, tandis que la norme de terminologie générale (EN 15898) sera en cours de révision au cours de 2016. Les personnes intéressées doivent donc être conscientes et préparer leur cerveau pour être en mesure de contribuer et d'agir au niveau national...

Nous essayons de fournir à nos membres toutes les informations - par exemple le comité a préparé un dossier frais avec les réalisations achevées et les objectifs recherchés qui a été distribué à l'assemblée générale et à la réunion des présidents. La qualité graphique est assurée par notre vice-président Sebastian Dobrusskin et le contenu a été choisi par Anja Romanowski, avec sagesse (Secrétaire général adjoint), qui a joué un rôle majeur dans l'organisation de la réunion du comité, l'assemblée générale et de la réunion des présidents à Berlin. Le contenu du dossier se trouve sur notre site Web, afin que nos membres puissent imprimer des copies ou les traduire pour leurs propres fins.

Nous aimerions solliciter votre coopération afin d'aider à rendre visible l'existence et les réalisations de notre profession à votre niveau national mais faire aussi en sorte que l'ECCO soit connu parmi les décideurs de vos ministères nationaux, responsables de la culture. S'il vous plaît, n'hésitez pas à demander de l'aide, si vous avez besoin du moindre matériel ou des informations de la part du comité.

Nous devons nous préparer sérieusement pour la prochaine *Année du patrimoine culturel européen 2018* ([ECHY 2018](#)) ! Le comité a déjà établi un groupe de travail, « financement » qui se met à la recherche de toutes les possibilités offertes pour le financement de projets internationaux qui soutiennent la coopération sur le développement des bonnes pratiques en matière de soins pour le patrimoine culturel.

L'idée est de faire participer nos membres et les inciter à coopérer et à aller de l'avant avec des projets qui démontrent l'importance de l'apport des conservateurs-restaurateurs professionnels aux objets sur lesquels ils travaillent et comment la conservation-restauration ajoute de la valeur au patrimoine culturel en permettant et en aidant les communautés à les utiliser au mieux. Fondamentalement, nous ne devons pas être timides et devons apprendre à « vendre » notre qualité aux intervenants et au public !

L'ECCO a assisté au comité directeur CDCPP, grâce à son statut d'observateur, en étant représentée par Susan Corr, Sebastian Dobrusskin et David Aguilera Cueco, qui ont agi à titre d'experts pour cette assemblée. Le résultat est une plus grande visibilité de l'ECCO mais en même temps une plus grande responsabilité vue l'étendue du travail qui doit être fait pour remplir les objectifs que nous avons établis. Nous sommes sûrs que vous soutiendrez le comité avec vos activités nationales et nous ferez le rapport de vos réalisations.

Les élections annuelles de l'assemblée générale ont fait rentrer de nouveaux membres au comité. Deux des membres ont achevé leur service au sein du comité. Nous avons remercié Silvia Borghini d'ARI (Italie) et Martin Pitterschatscher de ARCA-VRKS (Italie, Tyrol du Sud) pour leur contributions lors de ces années passées ensemble.

Le nouveau comité est composé comme suit :

Susan Corr, président (ICRI - Irlande)
Sebastian Dobrusskin, vice-président (SKR-SCR - Suisse)
Stefan Belishki, vice-président (ACB - Bulgarie)
Barbara Davidson, Secrétaire Général (KR - Slovaquie)
Anja Romanowski, Vice Secrétaire Général (VDR - Allemagne)
Elis Marçal, Trésorier (ARP - Portugal)
Peter De Groof, trésorier adjoint (APROA-BRK - Belgique)
David Aguilera Cueco (FFCR - France)
Jana Šubic Prislán (DRS - Slovénie)
Ana Galán Perez (ACRE - Espagne)
Kristian Schneider (ARI - Italie)

Merci pour la lecture !

Barbara Davidson
Secrétaire général de l'ECCO